

Le Conseil de Paris vote la destruction des Halles

Les travaux des Halles sont définitivement engagés après le vote du Conseil de Paris. Le groupe Verts a soutenu le projet de restructuration de la gare RER. Mais pas la destruction du jardin, ni de la place René Cassin.

C'est il y a 40 ans que les pavillons Baltard, bijou architectural du second empire, ont été démolis. Le quartier s'en souvient encore. Le traumatisme est d'ailleurs bien vivant. Il suffit de voir l'affluence exceptionnelle au cinéma de quartier l'Autre écran (dans le 2e arrondissement) qui vendredi dernier projetait un film sur l'histoire des Halles. L'inquiétude des riverains y était palpable. Dix années de travaux, d'atermoiements et de gaspillage ont laissé des traces dans les esprits. Aujourd'hui il faut tout recommencer.

Les pavillons Willerval ne sont pas d'une facture exceptionnelle et ont mal vieilli. Les équipements publics, le conservatoire en particulier, est trop à l'étroit. Les accès et les circulations souterraines, en particulier ceux concernant les transports en commun, doivent être réorganisés. Et personne ne conteste que le jardin a besoin d'un remodelage.

D'ailleurs, revoir les dysfonctionnements du site sans tout déstructurer était l'objectif initial du projet. Objectif qui ralliait tout le monde. Aujourd'hui de dérive en dérive, le projet est devenu pharaonique et le groupe des élus Verts considère qu'il n'est plus d'actualité de dépenser 860 millions d'euros, pour essentiellement reconstruire un nouveau centre commercial et refaire entièrement un jardin.

Certes, s'agissant d'un projet d'envergure métropolitaine, **les riverains ne sont pas les seuls concernés. Mais le projet ne devrait pas se faire contre eux**, mais avec eux. Après tout, les habitants du centre de Paris sont aussi, et avant tout, des franciliens métropolitains.

Le jardin accueille essentiellement les riverains et les salariés des

commerces alentour pour leur pose déjeuner. Sa vocation locale aurait due être affirmée. Qui pourrait croire que les métropolitains, hors salariés et habitants de Paris centre, viennent aux Halles pour prendre l'air dans un jardin ?

Aujourd'hui, de différente manière, le projet suscite le rejet quasi unanime des associations de quartier. Pourtant il aurait peut-être simplement fallu pour les faire adhérer maintenir deux éléments symboliques forts. Le jardin Lalanne et la place René Cassin.

Pour le premier, un nouveau jardin aux caractéristiques et fonctionnalités identiques au jardin Lalanne sera construit au sud du site. Mal situé, il sera à l'ombre en hiver. Et ne fera pas oublier la destruction des arbres et de la végétation qu'il entraîne, végétation et arbres qui avaient mis trente ans à atteindre leur maturité. Un espace provisoire sera créé, très utile aux parents de ce quartier particulièrement dense et dépourvu d'espaces verts. Et l'on peut remercier Fabienne Giboudeaux pour son écoute et sa volonté de prendre en compte du mieux qu'elle peut et selon ses moyens les souhaits exprimés lors des réunions de concertation.

En ce qui concerne la place René Cassin, c'est encore la déception qui prévaut. Le projet qui nous est présenté dans la délibération ne tient pas compte des nombreux vœux et amendements du Conseil de Paris qui devait la maintenir dans son état d'esprit actuel. De lieu de rencontre et de repos, cette agora circulaire devient deux blocs carrés et étagés posés l'un en face de l'autre, avec une perspective réduite sur l'église Saint-Eustache supprimant ainsi le parvis. Où les associations de quartier brûleront-elles le bonhomme hiver ?

Les deux blocs étagés qu'on nous propose sont séparés par un escalier permettant le cheminement nord sud. Le lieu devient un véritable espace circulé car bordant la rue Rambuteau, axe de circulation est-ouest. La ville ouverte à tous, non gethoïsée, nous y sommes favorable, bien sur. Mais le cabinet Seura ne pousse-t-il pas jusqu'à l'absurde la notion, pourtant innovante, de ville passante ? Oubliant qu'un jardin a besoin d'espace clos, à l'abri des flux. Oubliant la vocation à la tranquillité d'un petit espace libre de centre ville à forte densité.

Quant au financement, les choses ne sont encore pas claires. On ne sait pas précisément à quoi se sont engagés les différents partenaires. L'essentiel des dépenses auraient dues être prises en charge par le principal bénéficiaire, Unibail, l'actuel gestionnaire du centre commercial.

Mais la décision les travaux ayant été engagée avant que le tour de table ne soit fixé, la Ville ne se trouve pas dans une position favorable. Aussi, il semble que pour qu'Unibail veuille bien bourse délier, la ville accepte de lui vendre l'assiette du Forum des Halles dont elle est propriétaire, perdant ainsi la maîtrise du sol. Elle céderait aussi à Unibail les 10 000 m² de surface commerciale qui vont être créées. 250 millions pourraient seraient apportés par Unibail en contre partie. Incontestablement, Unibail fait une bonne affaire. Pas les Parisiens.

Seul aspect incontestablement positif de ce chantier de réhabilitation, le projet d'amélioration des accès aux transports en commun (le pôle RER Châtelet-les-Halles) et la réduction et réorganisation des circulations souterraines. A ce sujet, le groupe Verts se réjouit de voir que la délibération intègre enfin la mise en place d'une plate forme de fret. Cependant il souhaite que la participation financière des autres partenaires – Ratp et Région – soit précisée.

<http://www.jacques-boutault.fr/article/811>